

Élections pour le conseil scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Les analyses et les propositions de la CGT

Cher.e collègue,

Vous êtes chercheur/se, enseignant/e chercheur/se, ingénieur/e, technicien/ne, personnel administratif et vous travaillez dans une unité mixte du CNRS. Du 3 juin au 4 juillet, vous élirez vos représentants au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) du CNRS. En votant pour la CGT, vous aurez l'occasion de dire non à la concurrence, à la précarité, à la chasse aux appels d'offre, aux mutualisations, au poids de la bibliométrie. En votant pour la CGT, vous ferez des conseils scientifiques une force de résistance et de propositions.

Organisées en un réseau maillant tout le territoire, les mathématiques françaises sont particulièrement menacées par les contre-réformes visant à restructurer la recherche régionalement, autour d'un petit nombre de laboratoires concentrant l'essentiel des moyens, sous prétexte d'excellence. La qualité des mathématiques françaises ne saurait se résumer aux grandes unités accueillant des récipiendaires de la médaille Fields : c'est aussi l'apport fondamental du CNRS pour la gestion des laboratoires, des bibliothèques ou des outils informatiques en mathématiques ; la possibilité pour les jeunes docteurs d'être recrutés sur des postes de titulaires à plein temps ; les réseaux thématiques comme les GDR, essentiels dans une discipline où les chercheurs travaillant sur un même sujet sont souvent dispersés. C'est pourquoi la prééminence des financements régionaux serait particulièrement néfaste pour notre discipline.

La chute des crédits récurrents et l'asservissement de la recherche aux lois du marché capitaliste pour répondre aux besoins patronaux n'apportent rien de bon à la recherche mathématique qui se pratique sur le long terme, le plus souvent sur des thématiques non finalisées. Les difficiles négociations récentes ou en cours avec les grands éditeurs commerciaux, qui nous imposent un modèle économique inadapté à nos besoins, illustrent la nécessité d'un engagement public et national, fort et pérenne, pour que les publications mathématiques, l'un de nos plus importants outils de travail, aient un avenir garanti, et ce à un coût raisonnable. Les maisons d'édition académiques doivent se développer et ne plus subir le modèle économique imposé par les éditeurs commerciaux. Les contrats d'abonnements de ces derniers empêchent les bibliothèques de se désabonner librement. Or, une politique documentaire ne doit pas être dictée par les lois du commerce : son but est de servir la communauté scientifique. Voilà encore un motif pour exiger des moyens financiers publics et récurrents et des personnels titulaires supplémentaires.

Il faut mettre fin à la vision étroitement utilitariste de la science, qui joue un rôle important dans la crise des vocations, très marquée en mathématiques. La valorisation et le transfert, qui mettent d'emblée hors jeu une grande partie de notre discipline, ne doivent pas s'ériger en priorités absolues. Cette politique à courte vue inflige une double peine à la recherche fondamentale : non seulement nos crédits sont asséchés alors que l'argent coule à flots pour les entreprises privées notamment via le Crédit Impôt Recherche qui sert si peu à la recherche, mais encore nous sommes contraints de consacrer nos maigres moyens humains et financiers à faire le travail de recherche finalisée que les entreprises devraient effectuer, ou au moins à faire croire que nous nous y consacrons, pour ne pas perdre lesdits moyens. Plutôt que de s'ouvrir à la concurrence, nos laboratoires devraient s'ouvrir à la société en consacrant davantage de temps à la diffusion de la culture scientifique, à la popularisation des travaux savants, afin de convaincre les générations futures de l'intérêt, voire de l'aspect ludique, esthétique et stimulant des théories mathématiques, faire naître des vocations. Notre conception d'une science ouverte est diamétralement opposée à la mise au secret de nos travaux par le classement potentiel d'une majorité de laboratoires de mathématiques en zone à régime restrictif (ZRR).

En votant pour les candidats de la CGT au conseil scientifique de l'INSMI, vous porterez l'exigence claire du développement d'un service public de qualité, émancipé de la tutelle des potentats locaux ou patronaux, pour tous les personnels, tous les laboratoires et toutes les thématiques de notre institut.

Collège B1	Aurélien Djament	UMR6629 Nantes
	Grégoire Nadin	UMR7598 Paris
Collège C	Anna Wojciechowska	UMR7373 Marseille
	Nathalie Catrain	UMR5582 Grenoble
	Christine Disdier	UMR7501 Strasbourg

